



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 81695

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur les écoles de la deuxième chance. Il souhaiterait connaître le nombre de places dans ces écoles ainsi que celles que prévoit de financer le plan de relance.

Texte de la réponse

Le plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes prévoit la création de 7 200 places dans les écoles de la seconde chance (E2C), financées sur les crédits du plan de relance. Au 30 mai 2010, 5 542 demandes d'ouverture de places ont été recensées et le nombre de places ouvertes est de 925. Environ 4,4 MEUR de crédits de la mission relance ont été dépensés sur cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81695

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6867

Réponse publiée le : 10 août 2010, page 8896